



Tournoi Rapide FIDE < 1500 Elo Perpignan 1^{er} Mai 2022

Salle Al Sol 10 rue des Jardins Saint Louis 66000 Perpignan

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Perpignan les Rois de la Têt organise un tournoi d'échecs homologué FIDE, cadence Rapide, le 1^{er} Mai 2022, Salle Al Sol 10 rue des Jardins Saint Louis 66000 Perpignan.

Sont autorisés à participer aux tournois tous les joueurs licenciés A ou B à la Fédération Française des Échecs ou licenciés FIDE, dont le Elo Rapide est inférieur à 1500 Elo.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du Jeu appliquées sont celles de la FIDE votées lors du Congrès d'Antalya en 2017. Les appariements se font selon le système suisse intégral.

La couleur du joueur avec le numéro d'appariement 1 sera tirée au sort avant le début de la première ronde. Les appariements sont assistés par le logiciel PAPI conçu par Erick Mouret.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Possibilité de prendre sa licence sur place.

Article 3 : Cadence

La cadence du tournoi est 12min + 3s par coup pour l'intégralité de la partie. Le tournoi se jouera en 9 rondes.

Article 4 : Horaires et Forfaits

Pointage de 9h00 à 9h45
ronde 1 à 10h00
ronde 2 à 10h45
ronde 3 à 11h30
ronde 4 à 13h00
ronde 5 à 13h45
ronde 6 à 14h30
ronde 7 à 15h15
ronde 8 à 16h00
ronde 9 à 16h45

Remise des prix à 18h00



Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 12 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription et Prix

Droits d'inscriptions : 5 € si inscription par e-mail avant le 29 Avril à minuit, 10 € après ou sur place (dans la limite des places disponibles).

Coupes pour le vainqueur, le premier < 1200 Elo et le premier non-classé. Médailles pour les 30 premiers.

Tournoi comptant pour le Circuit du Roussillon 2022 (1760 € de prix).

Article 6 : Classement et départages

Les systèmes de départages seront dans l'ordre

1. Buchholz Tronqué
2. Performance

Article 7 : Nulles par consentement mutuel

Aucun dispositif n'est mis en place sur le tournoi, les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 8 : Particularités

Voici la liste des points particuliers s'appliquant au tournoi :

- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)
- Il est formellement interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie (à l'exception d'un passage au bar)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre Principal : Patrice Capitanio arbitre FIDE

Arbitre adjoint : Stéphane Laborde (stagiaire AFO1)



Article 10 : Appels

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que de 2 joueurs du Festival.

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'organisateur et arbitre adjoint
Stéphane Laborde

L'arbitre principal
Patrice Capitanio